

États financiers de la

**FONDATION DE L'INSTITUT
DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL**

31 mars 2012

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilan.....	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
Notes complémentaires.....	5-19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Sansan Béleu / Deloitte & Touche p.e.n.c.r.l.¹

Le 14 juin 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Bilan

au 31 mars 2012

	Fonds général	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	
				2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
Placements (note 3)	10 251 437	55 386 949	32 652 604	98 290 990	106 110 404
Encaisse	319 983	-	51 706	371 689	633 086
Interfonds – Fonds de dotation	6 318 219*	-	-	-	-
Sommes dues par le Fonds général et le Fonds de dotation	-	-	3 614 110*	-	-
Débiteurs	1 121 033	-	159 827	1 280 860	1 528 982
Stocks	20 768	-	-	20 768	25 403
Frais payés d'avance	104 391	-	-	104 391	84 372
	18 135 831	55 386 949	36 478 247	100 068 698	108 382 247
Passif					
Créditeurs et charges à payer	1 820 430	-	243 196	2 063 626	1 354 762
Interfonds – Fonds général	-	6 318 219*	-	-	-
Sommes dues aux Autres fonds	2 890 041*	724 069*	-	-	-
Produits reportés	-	-	-	-	117 850
	4 710 471	7 042 288	243 196	2 063 626	1 472 612
Engagements (note 10)					
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	-	1 128 345	36 235 051	37 363 396	46 195 350
Affectations d'origine interne	-	47 216 316	-	47 216 316	45 297 364
Non grevés d'affectations	13 425 360	-	-	13 425 360	15 416 921
	13 425 360	48 344 661	36 235 051	98 005 072	106 909 635
	18 135 831	55 386 949	36 478 247	100 068 698	108 382 247

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Fonds général		Fonds de dotation		Autres fonds		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons	2 716 842	2 682 941	-	-	6 344 565	7 758 708	9 061 407	10 441 649
Legs	400 000	400 000	-	-	468 390	313 929	868 390	713 929
Revenus de placement (note 5)	1 776 702	1 632 864	-	-	1 064 084	1 032 848	2 840 786	2 665 712
Gain à l'aliénation de placements (note 5)	1 611 298	1 846 218	-	-	1 208 035	523 354	2 819 333	2 369 572
Activités de collecte de fonds (note 6)	2 906 658	2 577 682	-	-	1 891 407	1 548 184	4 798 065	4 125 866
	9 411 500	9 139 705	-	-	10 976 481	11 177 023	20 387 981	20 316 728
Collecte de fonds								
Frais directs liés aux activités de collecte de fonds (note 6)	724 786	735 356	-	-	1 623 261	1 506 179	2 348 047	2 241 535
Frais indirects liés aux activités de collecte de fonds	568 977	607 610	-	-	902	2 989	569 879	610 599
Sous-total opérationnel	8 117 737	7 796 739	-	-	9 352 318	9 667 855	17 470 055	17 464 594
Charges								
Salaires, charges sociales et autres rétributions	1 061 384	998 548	-	-	10 350	10 800	1 071 734	1 009 348
Frais relatifs aux ressources humaines	31 079	29 145	-	-	-	-	31 079	29 145
Poste, messagerie et autres frais connexes	15 406	14 697	-	-	-	-	15 406	14 697
Sollicitation et développement	35 496	28 891	-	-	-	-	35 496	28 891
Frais d'administration	67 633	64 023	-	-	-	-	67 633	64 023
Informatique	28 383	33 609	-	-	-	-	28 383	33 609
	1 239 381	1 168 913	-	-	10 350	10 800	1 249 731	1 179 713
Partage des charges	(347 876)	(319 243)	-	-	347 876	319 243	-	-
	891 505	849 670	-	-	358 226	330 043	1 249 731	1 179 713
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	7 226 232	6 947 069	-	-	8 994 092	9 337 812	16 220 324	16 284 881
Contributions pour la recherche et le développement technologique et autres frais (note 7)	3 393 934	3 836 915	-	-	16 508 709	4 965 369	19 902 643	8 802 284
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	3 832 298	3 110 154	-	-	(7 514 617)	4 372 443	(3 682 319)	7 482 597
Soldes de fonds au début	15 416 921	14 076 808	46 026 567	42 758 541	45 466 147	39 756 220	106 909 635	96 591 569
Variation au cours de l'exercice de la plus-value non réalisée des placements (note 3 ii))	(1 354 593)	3 218 730	-	-	(1 048 318)	1 986 311	(2 402 911)	5 205 041
Tranche de la plus-value des placements réalisée au cours de l'exercice constatée à titre de gain à l'aliénation de placements (note 3 ii))	(1 611 298)	(1 846 218)	-	-	(1 208 035)	(523 354)	(2 819 333)	(2 369 572)
Virements (notes 8 et 9)	(2 857 968)	(3 142 553)	2 318 094	3 268 026	539 874	(125 473)	-	-
Soldes de fonds à la fin	13 425 360	15 416 921	48 344 661*	46 026 567*	36 235 051**	45 466 147**	98 005 072	106 909 635

* Voir note 8

** Voir note 9

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

1. Statuts et nature des activités

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* créée pour aider la recherche et d'autres activités à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance correspondent au montant minimal calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation. Au 31 mars 2012, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

2. Méthodes comptables

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. La Fondation continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA* concernant les informations à fournir et la présentation des instruments financiers.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons, legs et autres produits ne comportant aucune restriction, les revenus de placement non affectés de même que les frais d'administration et de gestion de ce fonds. Les contributions versées pour la recherche et le développement technologique, à l'exception de celles versées par les Autres fonds, de même que les autres frais sont également imputés à ce fonds. Ce fonds présente les ressources non affectées.

ii) Fonds de dotation

Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation sont présentés dans les produits du Fonds général. Ce fonds est réparti comme suit :

Affectations d'origine externe – dotation

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés intacts à perpétuité.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

ii) Fonds de dotation (suite)

Affectations d'origine interne – autre capital

Provient de virements du Fonds général. Ce capital, grevé d'affectations d'origine interne, ne peut être utilisé sans le consentement préalable du conseil d'administration.

iii) Autres fonds

Les Autres fonds regroupent le Fonds de croissance et de développement, le Fonds du Bal du cœur, le Fonds de la campagne BRM, le Fonds des dons dédiés de la campagne annuelle et le Fonds des dons dédiés de la campagne BRM. Ces fonds comprennent les dons qui doivent être affectés à des projets spéciaux (agrandissement et aménagement de locaux spécifiques tels laboratoires, achat d'équipement de haute technologie et création de bourses en vue de former des spécialistes), les dons dédiés à des fins spécifiées par le donateur, de même que les revenus de placement des ressources affectées à ces fonds. Les charges imputées à ces fonds, le cas échéant, comprennent les frais directs de développement et une proportion des charges du Fonds général.

Constatation des produits

Dons et legs

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses de dons sont mentionnées en note aux états financiers et constatées aux résultats lorsqu'elles sont encaissées.

Dons reçus sous forme de biens

Les dons reçus sous forme de biens sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Revenus de placement

Les revenus d'intérêts et de dividendes sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Instrument financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Fondation. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement

Placements	Disponibles à la vente
Encaisse	Détenus aux fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus aux fins de transaction. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les soldes du Fonds général et des Autres fonds jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans l'état des résultats.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Détenus aux fins de transaction

Les actifs financiers détenus aux fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur date d'échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus aux fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Fondation utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Partage des charges

Les charges sont comptabilisées à l'état des résultats du Fonds général et sont refacturées aux Autres fonds dans une proportion de 2,0 % (2,3 % en 2011) au fonds de la campagne Au Cœur de mes choix (incluse dans le Fonds de croissance et de développement), de 16,5 % (12,8 % en 2011) au fonds de la campagne BRM et de 9,6 % (9,7 % en 2011) au fonds des dons dédiés de la campagne annuelle.

Frais indirects liés aux activités de collecte de fonds

Les frais indirects liés aux activités de collecte de fonds regroupent 95 % des charges totales de poste, 80 % des charges totales de publicité, 30 % des charges totales de messagerie et 90 % des charges totales de papeterie. Cette répartition a été établie selon l'utilisation réelle des charges pour les activités de collecte de fonds.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la variation de la juste valeur des placements.

Contributions pour la recherche et le développement technologique

Les contributions pour la recherche et le développement technologique accordées à l'Institut de Cardiologie de Montréal sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables. L'excédent des sommes approuvées sur les sommes payées ou devenues payables est présenté à titre d'engagement dans une note aux états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Méthodes comptables (suite)

Modification comptable future – nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. À l'heure actuelle, la Fondation prévoit utiliser les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. Placements et variation de la juste valeur

i) Placements

	2012		2011	
	Juste valeur	Coût	Jute valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds général				
Encaisse chez le fiduciaire	16 804	16 804	27 176	27 176
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en septembre 2014*	741 174	740 021	266 737	266 579
Obligations, valeur nominale de 8 590 000 \$, 1,197 % à 10,500 %, échéant jusqu'en décembre 2031**	9 261 841	8 818 604	7 969 940	7 422 435
Coupons d'obligations, valeur à l'échéance de 150 000 \$, 6,510 %, échéant en juin 2017	132 845	106 889	120 416	99 796
Actions canadiennes	27 594	24 467	26 695	24 467
	10 180 258	9 706 785	8 410 964	7 840 453
Intérêts courus	71 179	71 179	74 232	74 232
	10 251 437	9 777 964	8 485 196	7 914 685

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

3. Placements et variation de la juste valeur (suite)

i) Placements (suite)

	2012		2011	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Fonds de dotation				
Encaisse chez le fiduciaire	694 640	694 640	54 288	54 288
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2012	3 311 918	3 307 935	4 457 208	4 466 451
Obligations, valeur nominale de 14 400 000 \$, 0,000 % à 10,000 %, échéant jusqu'en juin 2026**	15 992 255	15 079 603	16 684 597	15 172 230
Coupons d'obligations, valeur à l'échéance de 1 230 000 \$, 6,510 % à 6,600 %, échéant jusqu'en octobre 2021	1 002 050	941 368	957 721	907 012
Actions et fonds communs de placement d'actions canadiennes	15 042 640	9 087 834	14 977 694	7 469 850
Actions et fonds communs de placement d'actions étrangères	19 196 141	19 623 966	17 441 259	17 129 785
	55 239 644	48 735 346	54 572 767	45 199 616
Intérêts courus	147 305	147 305	166 181	166 181
	55 386 949	48 882 651	54 738 948	45 365 797

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

3. Placements et variation de la juste valeur (suite)

i) Placements (suite)

	2012		2011	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Autres fonds				
Encaisse chez le fiduciaire	183 380	183 380	63 463	63 463
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2012	1 259 064	1 258 044	4 983 514	4 979 125
Obligations et fonds communs d'obligations, valeur nominale de 10 522 065 \$, 0,000 % à 11,000 %, échéant jusqu'en décembre 2031**	11 608 623	10 930 817	17 540 666	16 783 811
Actions et fonds communs de placement d'actions canadiennes	8 942 124	8 263 562	8 363 755	6 494 533
Actions étrangères	10 552 754	11 137 833	11 787 086	11 388 890
	32 545 945	31 773 636	42 738 484	39 709 822
Intérêts courus	106 659	106 659	147 776	147 776
	32 652 604	31 880 295	42 886 260	39 857 598
Total	98 290 990	90 540 910	106 110 404	93 138 080

* La Fondation a signé trois lettres de garantie totalisant 101 400 \$ pour lesquelles elle détient des certificats de dépôt pour des montants équivalents. Ces lettres de garantie viennent à échéance jusqu'en septembre 2014.

** Les obligations sont composées à plus de 88 % de titres émis par le gouvernement canadien, les gouvernements provinciaux et les municipalités.

ii) Variation de la juste valeur

	2012	2011	Variation de la juste valeur
	\$	\$	\$
Placements à la juste valeur	98 290 990	106 110 404	
Placements au coût	90 540 910	93 138 080	
	7 750 080	12 972 324	(5 222 244)

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

3. Placements et variation de la juste valeur (suite)

ii) Variation de la juste valeur (suite)

La variation de la juste valeur est présentée à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comme suit :

	<u>Fonds général</u>	<u>Autres fonds</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Variation au cours de l'exercice de la plus-value non réalisée des placements	(1 354 593)	(1 048 318)	(2 402 911)
Tranche de la plus-value des placements réalisée au cours de l'exercice et constatée à titre de gain à l'aliénation de placements	(1 611 298)	(1 208 035)	(2 819 333)
	<u>(2 965 891)*</u>	<u>(2 256 353)</u>	<u>(5 222 244)</u>
* Variation de la juste valeur des placements afférents au Fonds général			(97 038)
Variation de la juste valeur des placements afférents au Fonds de dotation			(2 868 853)
			<u>(2 965 891)</u>

4. Promesses de dons à recevoir

Au 31 mars 2012, la Fondation a des promesses de dons totalisant 15 014 306 \$ pour l'ensemble des fonds, qui s'échelonnent jusqu'en 2021 comme suit :

	\$
2013	4 128 126
2014	3 054 300
2015	2 520 600
2016	2 351 100
2017 et suivants	2 960 180

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

5. Revenus de placement et gain à l'aliénation de placements

i) Revenus de placement

	Fonds général*		Autres fonds	
	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement	2 003 543	1 811 999	1 181 748	1 141 992
Honoraires de gestion	(226 841)	(179 135)	(117 664)	(109 144)
	1 776 702	1 632 864	1 064 084	1 032 848

ii) Gain à l'aliénation de placements

	Fonds général*		Autres fonds	
	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Gain à l'aliénation de placements	1 971 014	1 927 875	1 393 616	558 801
Dévaluation de placements	(359 716)	(81 657)	(185 581)	(35 447)
	1 611 298	1 846 218	1 208 035	523 354

* Les revenus de placement et les gains à l'aliénation de placements du Fonds général comprennent les revenus tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 2 869 141 \$ (3 122 580 \$ en 2011), déduction faite des honoraires de gestion de 162 936 \$ (153 261 \$ en 2011).

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

6. Activités de collecte de fonds

	2012		2011	
	Produits \$	Charges \$	Montant net \$	Montant net \$
Fonds général				
Bal des vins-cœurs	1 566 132	372 594	1 193 538	957 578
Programme Droit au Cœur	570 015	60 791	509 224	461 255
Golf Kanawaki	112 650	14 635	98 015	94 472
	2 248 797	448 020	1 800 777	1 513 305
Autres activités				
Golfs	96 175	907	95 268	95 180
Soirée Auberge Universel	134 500	23 110	111 390	91 789
Loterie-voyages	102 850	39 506	63 344	67 513
Lotomatique	36 995	217	36 778	39 980
Autres	287 341	213 026	74 315	34 559
	657 861	276 766	381 095	329 021
	2 906 658	724 786	2 181 872	1 842 326
Autres fonds				
Boutique	264 230	230 398	33 832	42 005
Bal du cœur	362 850	128 536	234 314	-
Stationnement	1 264 327	1 264 327	-	-
	1 891 407	1 623 261	268 146	42 005

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

7. Contributions pour la recherche et le développement technologique et autres frais

	Fonds général		Autres fonds	
	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Exploitation des laboratoires et des projets*	2 429 214	2 409 572	6 905 794	2 161 478
Équipement* (note 12)	903 463	1 112 664	6 346 331	1 150 999
Dons dédiés**	-	-	2 988 098	510 100
Autres dons	14 670	244 717	37 654	-
Bourses*	27 000	28 000	63 000	57 103
Prévention*	-	-	-	1 050 000
Remboursement de la taxe	(6 744)	(8 038)	(11 682)	(5 193)
Divers*	26 331	50 000	179 514	40 882
	3 393 934	3 836 915	16 508 709	4 965 369

* Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, les dons dédiés incluent un montant de 2 988 098 \$ (510 100 \$ en 2011) pour l'Institut de Cardiologie de Montréal.

8. Solde du Fonds de dotation

	Dotation	Autre capital	Total	
			2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 128 345	44 898 222	46 026 567	42 758 541
Virement du Fonds général*	-	2 857 968	2 857 968	3 142 553
Virement aux Autres fonds**	-	(539 874)	(539 874)	125 473
Solde à la fin	1 128 345	47 216 316	48 344 661	46 026 567
Composé de :				
Affectations d'origine externe			1 128 345	1 128 345
Affectations d'origine interne			47 216 316	44 898 222
			48 344 661	46 026 567

* Le conseil d'administration a autorisé un virement de 2 857 968 \$ (3 142 553 \$ en 2011) du Fonds général au Fonds de dotation.

** Le conseil d'administration a autorisé un virement de 539 874 \$ (125 473 \$ en 2011) du Fonds de dotation aux Autres fonds.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

9. Solde des Autres fonds

	Fonds de croissance et de développement	Fonds du Bal du cœur	Fonds de la campagne BRM	Fonds des dons dédiés	Total	
	\$	\$	\$	\$	2012 \$	2011 \$
Produits						
Dons	15 000	-	5 292 997	1 036 568	6 344 565	7 758 708
Legs	-	-	-	468 390	468 390	313 929
Revenus de placement	131 088	56 732	876 264	-	1 064 084	1 032 848
Gain à l'aliénation de placements	659 822	12 220	535 993	-	1 208 035	523 354
Activités	-	362 850	-	1 528 557	1 891 407	1 548 184
	805 910	431 802	6 705 254	3 033 515	10 976 481	11 177 023
Collecte de fonds						
Frais directs liés aux activités de collecte de fonds	-	128 535	-	1 494 726	1 623 261	1 506 179
Frais indirects liés aux activités de collecte de fonds	-	-	902	-	902	2 989
Sous-total opérationnel	805 910	303 267	6 704 352	1 538 789	9 352 318	9 667 855
Charges excluant les contributions	24 788	-	204 498	128 940	358 226	330 043
Contributions pour la recherche et le développement technologique et autres frais	4 000 000	63 000	11 216 155	1 229 554	16 508 709	4 965 369
	4 024 788	63 000	11 420 653	1 358 494	16 866 935	5 295 412
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(3 218 878)	240 267	(4 716 301)	180 295	(7 514 617)	4 372 443
Solde au début	9 233 511	1 805 583	32 433 179	1 993 874	45 466 147	39 756 220
Variation au cours de l'exercice de la plus-value non réalisée des placements	(129 845)	40 181	(958 654)	-	(1 048 318)	1 986 311
Tranche de la plus-value des placements réalisée au cours de l'exercice et constatée à titre de gain à l'aliénation de placements	(659 822)	(12 220)	(535 993)	-	(1 208 035)	(523 354)
Virements avec le Fonds de dotation	(124 657)	1 356	847 370	(184 195)	539 874	(125 473)
Virements entre les Autres fonds	-	-	184 195	(184 195)	-	-
Solde à la fin	5 100 309	2 075 167	27 253 796	1 805 779	36 235 051	45 466 147

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

10. Engagements

La Fondation s'est engagée à verser à l'Institut de Cardiologie de Montréal des montants totalisant 30 453 539 \$ (2 062 071 \$ par le Fonds général et 28 391 468 \$ par les Autres fonds). Ces montants incluent un solde de 23 962 346 \$ sur l'engagement maximal de 24 000 000 \$ pour la construction du Centre de formation d'excellence en santé cardiovasculaire de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel les placements sont exposés et qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de change

La Fondation détient de l'encaisse et des placements en dollars américains totalisant 21 090 688 \$ (20 780 062 \$ en 2011). Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

Les placements dans les obligations et les coupons détachés d'obligations portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est établie à partir des valeurs à la cote, normalement le cours acheteur le plus récent.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

11. Instruments financiers (suite)

Politique de placement

La gestion des fonds doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité de placement, le conseiller, le gardien de valeurs, ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objet visé est d'optimiser le rendement des fonds en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaires et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

12. Opérations avec les parties liées

Les opérations effectuées avec l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui est une partie liée, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs afférents à ces transactions sont présentés distinctement aux états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception d'un montant de 44 306 \$ (329 463 \$ au 31 mars 2011) inclus au poste « Débiteurs », d'un montant de 1 850 768 \$ (1 154 300 \$ au 31 mars 2011) inclus au poste « Créditeurs et charges à payer » et d'un montant de 1 264 327 \$ (1 261 171 \$ en 2011) inclus dans les frais directs liés aux activités de collecte de fonds en lien avec le stationnement.

De l'équipement au montant de 4 556 641 \$ (2 749 707 \$ en 2011), acquis par la Fondation au cours de l'exercice et demeurant sa propriété, a fait l'objet d'un loyer à prix de faveur auprès de l'Institut de Cardiologie de Montréal pour la durée de vie utile dudit équipement. Cet équipement, déduction faite des loyers à prix de faveur, est présenté à titre de contributions-équipement.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

FONDATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mars 2012

13. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

14. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.